Image not found or type unknown

non respect contrat de vente d'un animal

Par **sankaloup**, le **13/11/2009** à **12:43**

Bonjour,
j'ai acheté un chat dans un elevage en aout2008 pleins papiers (cad LOOF), pour la somme de 1000 euros.
Or l'eleveuse ne l'a pas loofé et ne repond plus au tel.
a l'heure actuelle mon chat est donc non loof et ne coute réellement que la moitié de la somme que je l'ai acheté.
comment doit je avoir recours? que risque t'elle? je ne vais pas laisser passer ca, je veut qu'elle respecte le contrat ou bien qu'elle me rembourse la moitié!!! comment doit je precéder???
MERCI pour vos reponses

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés